



[Tél.] 04 93 600 849
[Port.] 06 89 76 38 96
Email : aepdl@orange.fr
[www. autoecolepredulac.fr](http://www.autoecolepredulac.fr)

Les Héliotropes
33/35, Chemin du Cabanon 06740 Chateauneuf

PERMIS DE CONDUIRE

FORMATION PREPARATOIRE

1

Nous vous accompagnons dès votre inscription et tout au long de votre formation, en mettant à votre disposition les moyens humains et matériels pour vous permettre de vous préparer au mieux à l'apprentissage de la conduite.

FORMATION THEORIQUE

Elle se déroule essentiellement au sein de notre établissement sous forme de cours collectifs ou de mise en situation d'examen effectués par un **enseignant de la conduite**. Cette partie a pour but l'apprentissage des règles du code de la route, le comportement sécuritaire et les gestes de premier secours...

Les termes abordés sont :

- La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)
- Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)
- La route (nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)
- Les autres usagers (partage de la route)
- Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)
- Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)
- Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)
- La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)
- La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)
- L'environnement (écomobilité et écoconduite)
- Les principaux facteurs d'accidents (alcool, drogue et vitesse)

FORMATION PRATIQUE

Elle se déroule avec nos véhicules (boite mécanique ou automatique) en compagnie d'un enseignant de la conduite automobile. Cette formation a pour but la maîtrise du véhicule dans un environnement évolutif, l'adaptation aux différentes situations rencontrées, le respect des règles et des autres usagers, le comportement sécuritaire.

Les thèmes abordés sont ceux prévus par le programme de formation REMC. **CF ANNEXE 1**



[Tél.] 04 93 600 849
[Port.] 06 89 76 38 96
Email : aepdl@orange.fr
www. autoecolepredulac.fr

Les Héliotropes
33/35, Chemin du Cabanon 06740 Chateauneuf

ENJEUX DE LA FORMATION

Le permis de conduire est l'outil indispensable de l'autonomie. Il permet d'effectuer les déplacements afférents aux études, au travail ou aux loisirs avec plus de liberté. Conduire en sécurité est donc une nécessité pour tous et assure en partie l'insertion sociale.

L'enjeu de la formation au permis de conduire est l'acquisition des éléments de base pour devenir un conducteur sûr, respectueux des règles de circulation et des autres.

La formation prodiguée au sein de l'établissement de conduite a pour but d'enseigner aux futurs conducteurs les compétences nécessaires en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Compétences nécessaires tout au long de sa vie de conducteur, le candidat devra donc disposer des bases solides pour pouvoir s'insérer et évoluer dans une circulation de plus en plus dense et compliquée.

Les accidents de la route touchent en particulier les personnes de 18-25 ans et ne sont pas liés à une fatalité, ils sont dus à des comportements accidentogènes dans plus de 90 % des cas.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel votre formateur saura vous guider.



[Tél.] 04 93 600 849
[Port.] 06 89 76 38 96
Email : aepdl@orange.fr
[www. autoecolepredulac.fr](http://www.autoecolepredulac.fr)

Les Héliotropes
33/35, Chemin du Cabanon 06740 Chateauneuf

EPREUVE DU PERMIS DE CONDUIRE

EPREUVE THEORIQUE

Cette épreuve est individuelle et se déroule au sein de société privée.

Il est en possession d'une tablette tactile pour répondre aux 40 questions. Le temps est identique pour l'ensemble des candidats. Le résultat est favorable si le candidat obtient un résultat minimum de 35 bonnes réponses.

EPREUVE PRATIQUE

Le candidat effectue au moins 20 leçons de conduire (13 leçons pour les boîtes automatiques), lorsque le niveau est atteint, l'auto-école lui fournit une date d'examen.

L'auto-école l'accompagne au centre d'examen **en présence d'un enseignant de la conduite** et met à disposition un véhicule adapté.

DUREE

L'épreuve de conduite dure 32 minutes au total, formalités administratives et installation du candidat incluse. Au cours de celles-ci vous avez à conduire pendant au moins 25 minutes en et hors agglomération.



[Tél.] 04 93 600 849
[Port.] 06 89 76 38 96
Email : aepdl@orange.fr
www. autoecolepredulac.fr

Les Héliotropes
33/35, Chemin du Cabanon 06740 Chateauneuf

BILAN DE COMPETENCES

L'examineur apprécie votre niveau de conduite en établissant un bilan de compétences s'articulant autour des thèmes suivants :

- **Connaître et maîtriser son véhicule**
 - Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord
 - Effectuer des vérifications du véhicule
 - Connaître et utiliser les commandes
- **Appréhender la route**
 - Prendre l'information
 - Adapter son allure aux circonstances
 - Appliquer la réglementation
- **Partager la route avec les autres usagers**
 - Communiquer avec les autres usagers
 - Partager la chaussée
 - Maintenir les espaces de sécurité
- **Autonomie, conscience du risque**
 - Analyse des situations
 - Adaptation aux situations
 - Conduite autonome
- **Conduite économique et respectueuse de l'environnement**
- **Courtoisie**

4

L'examineur évalue en outre l'autonomie et la conscience du risque du candidat.

Pour être reçu à l'examen, le candidat doit obtenir au moins 20 points sur 31. L'expert réalise un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et le candidat peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

ERREURS ELIMINATOIRES

Certaines erreurs commises pendant l'épreuve pratique sont directement éliminatoires.

La liste des erreurs éliminatoires est longue, par exemple on peut citer: le non-respect d'un stop ou d'un feu rouge, l'intervention de l'examineur sur le volant ou les pédales, le franchissement d'une ligne continue, la circulation en sens interdit, la circulation à gauche sur une chaussée à double-sens...



[Tél.] 04 93 600 849
[Port.] 06 89 76 38 96
Email : aepdl@orange.fr
www. autoecolepredulac.fr

Les Héliotropes
33/35, Chemin du Cabanon 06740 Châteauneuf

TESTS AU COURS DE L'ÉPREUVE

Outre la conduite effective pendant une durée de 25 minutes, le candidat doit également se soumettre à différents tests pendant l'épreuve :

- Il lui est demandé de circuler de manière autonome pendant une durée de 5 minutes en se rendant dans un lieu ou en circulant suivant un itinéraire défini au préalable par l'examineur.
- L'examineur teste la vue du candidat (en lui demandant de lire une plaque d'immatriculation par exemple) avant le départ ou à l'occasion d'un arrêt du véhicule.
- Lors d'un arrêt librement choisi par l'examineur, celui-ci demande au candidat de procéder à une vérification technique, de répondre à une question liée à cette vérification et une question relative aux notions élémentaires de premier secours. Chacune de ces questions donne lieu à l'attribution d'un point en cas de bonne réponse.

MANŒUVRES

Deux manœuvres doivent être effectuées par le candidat. Depuis la nouvelle réglementation applicable depuis le 1er août 2014, il s'agit d'une marche arrière et d'un freinage en vue de s'arrêter avec précision.

Concernant la marche arrière, il peut s'agir des manœuvres suivantes : marche arrière en ligne droite, en arrondi ou en angle, rangement en créneau, en épi ou en bataille, demi-tour.... La manœuvre est à l'initiative exclusive de l'examineur, et non du candidat.

Le freinage est également annoncé par l'examineur. Il peut être effectué à l'occasion de tout arrêt imposé par la signalisation ou en utilisant un repère vertical, précis et bien visible.

REPONSE DE L'EXAMINATEUR

Une fois l'examen terminé, l'expert dresse le certificat d'examen en établissant un bilan des compétences du candidat. Hormis lorsqu'une erreur éliminatoire a été commise, l'examineur établit le total chiffré des points obtenus.

La réponse à l'examen du permis de conduire est consultable sur le site permisdeconduire.gouv.fr, le lendemain de l'examen. En cas de réussite à l'examen, il vaut titre de permis de conduire pendant une durée de quatre mois à compter de la date de l'épreuve.



[Tél.] 04 93 600 849
[Port.] 06 89 76 38 96
Email : aepdl@orange.fr
[www. autoecolepredulac.fr](http://www.autoecolepredulac.fr)

Les Héliotropes
33/35, Chemin du Cabanon 06740 Chateauneuf

PROCEDURE A SUIVRE EN CAS DE REUSSITE

Certificat d'examen

Ce document doit ainsi être présenté aux forces de l'ordre en cas de contrôle. Le simple CEPC ne vous permet de conduire qu'en France. Vous devez obtenir votre titre définitif pour pouvoir conduire à l'étranger avec un permis probatoire.

DEMANDE DE PERMIS A LA PREFECTURE

Au cours de ce délai de quatre mois, le conducteur doit établir sa demande auprès des services compétents en utilisant le portail ANTS. Les modalités concernant son obtention (documents à fournir, délais, modalités d'envoi...) varient en fonction des préfetures. Il convient donc de se référer à l'usage en vigueur en vous renseignant auprès de l'administration ou de l'auto-école.

PROCEDURE EN CAS D'ECHEC

En cas d'échec à l'examen de conduite, voici les règles à connaître pour repasser son permis.

CODE

En cas d'échec le candidat peut se représenter dans un délai de 48h.

PRATIQUE

En cas d'échec à l'épreuve pratique du permis de conduire, le candidat n'a pas à repasser l'épreuve théorique s'il réussit l'examen de la conduite dans les 5 années qui suivent l'obtention du Code.



[Tél.] 04 93 600 849
[Port.] 06 89 76 38 96
Email : aepdl@orange.fr
www. autoecolepredulac.fr

Les Héliotropes
33/35, Chemin du Cabanon 06740 Chateauneuf

Les délais pour repasser l'épreuve de conduite après un échec à l'examen sont variable en fonction du nombre de point obtenu.

Moins de 10 points/45 jours de délai

Entre 10 et 15 points/30 jours de délai

Entre 15 et 20 points/ 20 jours de délai

Entre 20 et 25 points/ 10 jours de délai

Supérieur à 25 points/à réception du résultat

Absence non justifiée/40 jours de délai

Annulation moins de 6 jours avant/30 jours de délai

7

RECOURS

Il est possible de contester un résultat au permis de conduire en adressant un recours gracieux auprès du préfet dans les 2 mois.

ANNEXE 1

Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

1. Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
2. Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
3. Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
4. Démarrer et s'arrêter
5. Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
6. Utiliser la boîte de vitesses
7. Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
8. Regarder autour de soi et avertir
9. Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

1. Connaître les principales règles de circulation ainsi que la signalisation
2. Tenir compte de la signalisation verticale et horizontale
3. Rechercher les indices utiles
4. Utiliser toutes les commandes
5. Adapter sa vitesse aux situations
6. Choisir la voie de circulation
7. Maintenir [les distances de sécurité](#)
8. Franchir les différents types d'intersection et y changer de direction

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

1. Évaluer et maintenir les distances de sécurité
2. Croiser, dépasser, être dépassé
3. Passer les virages et conduire en déclivité
4. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
5. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
6. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
7. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

1. Suivre un itinéraire de façon autonome
2. Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
3. Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
4. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
5. Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur de vitesse, limiteur, ABS, aides à la navigation)
6. Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
7. Pratiquer l'écoconduite